



**Bien, mais doit mieux faire !**

La Direction a présenté les résultats de l'intéressement pour l'année 2019. En légère augmentation par rapport à l'année précédente, le montant moyen ne reflète pourtant pas les bons résultats affichés par le Président Levy.

## Résultats des critères

L'intéressement 2019 (versé en 2020) porte sur les valeurs 2019 suivantes:

- Le cash-flow généré par les opérations
  - Critère atteint à 100%
- La production d'électricité
  - Critère atteint à 57,4%
- Le taux de satisfaction clientèle
  - Critère atteint à 100%
- Le nombre de formations santé-sécurité réalisées par les salariés sous format e-learning
  - Critère atteint à 100%
- La baisse des impressions réalisées sur toutes les imprimantes
  - Critère atteint à 100%
- L'augmentation du nombre d'heures de réunion via Lync.
  - Critère atteint à 92,7%

## Abondement

L'abondement est indexé sur les résultats financiers.

**Cet abondement sera donc de 60% cet année.**

Vous recevrez d'ici le 18 mars une information sur le montant de votre intéressement et sur les possibilités de placement.

La campagne de placement se déroulera du 20 mars au 9 avril.

**Les résultats financiers affichés par la direction sont excellents, ce n'est pas FO qui le dit, mais le président Levy.**

**Pourtant cette année, coté SNB et Mesures salariales individuelles, nous ne pouvons pas dire que c'est ce que nous constatons...**

**FO demande donc :**

- un niveau de NR identique à l'année dernière,
- l'attribution d'une prime pour les petits salaires et les alternants
- un complément exceptionnel d'intéressement qui sera versé en 2020 pour tous les salariés

**L'entreprise doit, si elle veut relever les défis de demain, reconnaître financièrement l'engagement des salariés.**

---

**L'intéressement moyen  
sera de 1993 euro.**

---

